

RÉSUMÉ et quintessence de la Famen- se Correspondance Miniérielle.

Ce que l'on vous propose est une réputation du principe de la responsabilité, en tant qu'il s'agit de son application au Bas-Canada. Puisque M. Draper admet que la section Bas-Canada du ministère ne représente pas le Bas-Canada, pourquoi la maintenir ? Pourquoi, suivant vos principes, ne pas former une nouvelle administration pour le Bas-Canada, à l'aide de quelqu'un qu'on chargerait constitutionnellement de le faire ? Une administration ainsi formée serait forte de l'influence que lui donnerait l'appui de la majorité de nos représentants, ferait prévaloir cette influence légitime dans les conseils, et en retour donnerait au pays toute la garantie qui résulte nécessairement du contrôle qu'exercerait sur elle l'opinion publique. C'est alors, et alors seulement, que vous pouvez vous flatter d'avoir dans une administration, pour faire usage de vos propres termes, "des personnes disposées et capables de soutenir nos intérêts."

J'en viens donc à une conclusion sur laquelle vous ne pouvez pas vous méprendre. C'est qu'en fait d'administration, le Bas-Canada doit avoir ce qui est accordé au Haut-Canada ; rien de plus, mais aussi rien de moins. — *Extrait de la lettre de M. H. La Fontaine, à M. R. E. Caron, en date du 10 septembre, 1845.*

J'ai écrit hier à M. Draper dans le sens de vos observations écrites et de celles que m'a faites ensuite Morin verbalement.

Dans le fait, il n'y a pas d'autre moyen que celui que vous suggérez de former une administration forte et durable. Je le dis franchement à Draper, et je lui conseille de l'adopter si la chose est en son pouvoir. — *Extrait d'une lettre de M. H. La Fontaine, à M. R. E. Caron, en date du 19 sept. 1845.*

J'ai souvent réfléchi sur le sujet, avec un bien vif désir d'être un homme intelligent, avec le pari saugé vous et à moi, comme au Canada la majorité de la Régénération du Bas-Canada dans l'assemblée. JE NE VOUS CACHERAI PAS ET JE VOUS REPETTERAI CE QUE JE VOUS AI DÉJÀ DIT, QUE JE CONSIDÈRE DEPUIS LONGTEMPS LA BANNONNE PAR M. VIGER, DE LA PLACE QUELLE OCCUPE, COMME ESSENTIELLE À LA FORCE DU GOUVERNEMENT. — *Extrait d'une lettre de M. H. La Fontaine, à M. R. E. Caron, en date du 19 nov. 1845.*



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 17 AVRIL, 1846.

LA SITUATION.

COUR-D'OEIL SUR NOTRE ÉTAT DE SOCIÉTÉ. — NOUS REVENONS À L'ANCIEN RÉGIME. — QUEL EST LE RÉSULTAT, LES EFFETS DE LA FAMEUSE CORRESPONDANCE ? — RIEN AUTRE CHOSE QUE DES ADMISSIONS DE FAIBLESSE ET DES PREUVES D'INCAPACITÉ DU CABINET ACTUEL, ET AUSSI LA FOURBERIE DES UNS ET LA NIAISERIE DES AUTRES. — LES TRAVAUX DU MINISTÈRE COMPOSÉ POUR LE BAS-CANADA.

The present ministry are as singularly marked by their fortune as by their crimes. Instead of aiming for their former conduct, they have found in the economy of our fact, a cover and defence for a series of measures and doing which must have been fatal to any other administration. They are now too busy in observing the whole of their proceedings.

The ministry seem determined to give us a chance of difficulties and if possible to perplex us with the multitude of their offices.

THEY NOW STAND WITHOUT REVERSE. Letters of JUNE 4.

Le moment politique est grave, personne ne le conteste ; il n'y a rien d'étonnant, que la grande cause de la réforme qui agit aujourd'hui ce pays, occupe toute l'attention publique.

Jamais depuis les premiers jours de l'administration coloniale, des principes plus honnêtes, plus justes et plus francs ont été reconnus, proclamés et posés comme la base du système colonial ; on a dit au peuple : Canadiens, vous avez longtemps souffert des abus du pouvoir et des injustices du monopole ; vous avez été privés de tous vos droits, on vous a pillé et exploité sans pitié ; cette belle province que vous avez cultivée et colonisée, ces vastes forêts que vous avez défrichées avec tant de courage et d'énergie, nos institutions et notre gouvernement colonial vous les attachaient pied à pied, nous vous les avons enlevés ; nous avons protégé et défendu le pays de l'invasion étrangère comme des séparatistes, sur la frontière américaine, vous exploitiez et causiez l'admiration et l'étonnement de l'étranger, et pour tout cela vous attendez encore la récompense promise par votre souverain pour vos services ; vous avez été dédaignés et méprisés par des officiers insolents, parvenez et épiciers d'outre-mor, jurez sur nos rangs par l'émigration ; vos griefs étaient incontestables, vos plaintes étaient légitimes, vous avez pétitionné, vous avez sollicité, vous avez prié, et on les a redressés, et à vos demandes on a ajouté l'insulte à l'injustice. Vos pétitions n'ont pas

même été ouvertes et lues ; on s'est moqué de vous, et on vous a indignement maltraités, jusqu'à ce que la juste indignation populaire soulevée et en armes, nous ait rappelés, que vous étiez des hommes comme nous, des sujets anglais comme nous, ayant les mêmes droits, et les mêmes privilèges.

Le temps est passé où l'on gouvernait les peuples avec la verge de l'arbitraire. La souveraineté est allée des gouvernements au gouvernés ; c'est un contrat social, et plus que jamais, par la marche des choses et les progrès de l'époque, il faut que les parties y trouvent un intérêt réciproque. Les choses étant ainsi, comme nous disions, les plus grands principes ont été proclamés et sanctionnés, pour le gouvernement du Canada. La belle théorie de la responsabilité ministérielle, cette Tente Promise qu'on nous a fait apercevoir en perspective, semblait devoir en politique satisfaire les justes besoins du peuple. On pouvait tout attendre de la bienfaisance et salutaire influence populaire sur les conseils de la nation. Le peuple a des instincts qui ne le trompent jamais. Et quand il se plaint c'est que le mal domine. Aujourd'hui si après quelques mois, quelques années de silence, il commence à s'agiter, à s'inquiéter, c'est qu'il s'aperçoit que toutes ces belles promesses qu'on lui faisait ne sont que mensonges et déceptions ; que tous ces grands principes qu'on proclamait ne sont que théories inutiles et jamais mises en pratique ; que ses droits sont en réalité comme par le passé, et qu'à l'aide de belles paroles et de mots vides de sens on veut le conduire au misérable état de choses d'autrefois.

Ce que nous arçons là n'est pas de la vaine déclamation ; ce n'est que trop vrai. Nous avons raison de n'être pas satisfaits ; quand le dernier boulevard de nos libertés, le Palladium de nos droits la représentation nationale, au lieu d'être l'organe des vœux populaires, devient par une intervention illégitime du pouvoir l'instrument de notre asservissement et de notre destruction.

En effet, comment signaler assez énergiquement les fautes de ce système bittard qui pèse aujourd'hui sur le pays ? Si nous avions une administration constitutionnellement organisée, possédant tout son pouvoir de la conscience, de ses devoirs et de ses obligations, tiendrait-elle un instant le pouvoir, après les avoir, les faits, les admissions, consignés dans la fameuse correspondance ministérielle ?

Jetez les yeux sur cette page qui renferme le résumé, la quintessence de ces fameuses lettres, et dites-moi ce que vous en avez fait. M. Draper, pour améliorer la condition de votre cabinet ? Est-il moins faible ? Est-il plus fort ? Vos collègues du Bas-Canada ont-ils plus d'influence, plus de capacité qu'il y a six mois, qu'il y a des années ? Si seulement vous en défiez ? M. Viger est-il plus disposé à résigner qu'il l'était ? À accroître par cela même la force de votre cabinet ?

Je comprends votre réponse au sourire qui erre sur vos lèvres ; votre cabinet est cent fois plus fort qu'il y a six mois. Il est fort de l'attachement sincère et inébranlable qu'éprouvent aujourd'hui pour votre personne MM. Stueweord, Smith et Daly ; et surtout fort de la gratitude et de la reconnaissance de l'honorable président du conseil.

La question que la presse se pose autour de nous, la question que les gens se font entre eux est celle-ci : Que va-t-il résulter de la correspondance ? Quel effet va-t-elle avoir ? L'effet, le résultat, mais vous l'avez vu, les yeux ; le cabinet se déclare incompetent par le premier de ses membres, et vous nous demandez quel sera le résultat ? Attendez donc un peu ; ce qui est mal ne peut durer, c'est comme un édifice qu'on voudrait bâtir sans fondations, il faut qu'il s'écroule. Vous avez beau le badigeonner, le replâtrer, le couvrir du mortier, et même lui faire une belle façade, de beaux pignons, il s'en ira en ruine tout de même.

Le cabinet actuel, c'est l'édifice dont les fondations sont insuffisantes. Il faut qu'il s'écroule.

Une autre question intéressante qu'on nous fait depuis quelque temps, c'est celle-ci : Que font les membres du cabinet qui appartiennent au Bas-Canada ? Ce qu'ils font, nous allons vous le dire. Prenez nous un moment d'attention.

Il y a un mois près que le parlement est en session ; nous avons devant nous à peu près tous les projets de lois présentés à la chambre législative depuis qu'elle siège. Ces projets sont nombreux. Il y en a 150 à 200 ; sur ce grand nombre combien croyez-vous que MM. Viger, Smith, Daly et Taschereau en ait rédigé ? Nous vous le donnons en dix, quinze, vingt, cent. Mais encore, à peu près ? Vous ne voulez pas deviner, alors je vais vous le dire.

Devant la vacance, la longue vacance de douze mois, MM. Viger, Smith, Daly et compagnie ont rédigé QUATRE PROJETS DE LOIS ! Remarquez bien que ce sont quatre projets, qui avant de devenir lois, n'ont aucune objection de se faire un peu raffoler par les membres de l'opposition.

Ces messieurs, qui voulaient tout réformer dans ce malheureux pays, réduit à une si triste condition lors de la résignation de l'ex-ministère ont travaillé hardiment au bien être du Bas-Canada. Voici le résultat de leurs inépuisables travaux :

Projet de loi introduit par M. le procureur-général Smith pour amender et consolider les lois concernant la corporation de la Trinité de Québec, les pilotes, les pilotes, etc.

Autre projet de loi introduit par M. Smith, pour régler la pratique de la médecine, de la chirurgie, etc., en cette province.

Voilà l'étendue des travaux législatifs d'un homme qui reçoit ou plutôt qui prend £1000 par an de nos deniers pour travailler à notre amélioration matérielle et morale !

Maintenant, voyons un peu la part de M. Viger. M. Viger a une grande fortune, a des loisirs, a ce qu'on appelle le temps à lui, c'est en un mot un homme bien conditionné pour un législateur ; on peut même ajouter à tout cela que c'est un philanthrope, un homme sensible, aimant ardemment son pays, possédant une vaste érudition, une expérience étendue des hommes et des choses, et enfin une connaissance approfondie des lois. On conçoit combien un pareil homme doit être utile dans une machine administrative. Faut-il une loi pour améliorer le système des élections générales ou municipales, pour amender les lois de milice, d'éducation des municipalités, de judicature ; ou vous adressez à M. Viger et vous avez votre affaire.

Malheureusement cette année il n'y avait rien à faire. Tout va si bien, toutes les lois fonctionnent si merveilleusement que M. Viger a dû naturellement se reposer sur ses lauriers, en répétant le vers du poète :

"Deus nobis hæc otia fecit."

Quant à M. Taschereau, qui n'est que depuis six mois dans les affaires administratives et législatives, nous n'avons rien à dire, en ne trouvant de lui que le projet suivant : *Bill pour faire disparaître tous doutes sur la validité de certains actes notariés dans le Bas-Canada.*

M. Daly travaille à un *Bill pour faire disparaître tous doutes sur la question controversée de l'inamovibilité des secrétaires provinciaux*. Il n'y a aucune autre mesure de lui devant la chambre.

On doit conclure de tout cela, que les membres du Bas-Canada, qui sont dans le cabinet ont assez travaillé pour faire disparaître tous les doutes qui pouvaient exister sur leur incapacité collective et individuelle.

MM. Viger, Smith, Daly et Taschereau, avec vos quatre projets de lois, vous êtes impayables.

La Navigation, — Les Steamers et l'Opposition.

La navigation depuis deux ou trois jours est ouverte et libre d'un bout à l'autre de ce vaste et magnifique continent ; du nord au sud, de l'est à l'ouest, toutes les rivières, tous les lacs sont sillonnés de steamers, vaisseaux, etc., de toutes espèces. Rien ne fait plus de plaisir, rien ne cause plus de satisfaction générale dans nos climats que l'ouverture de la navigation ; c'est le signal du réveil de la nature entière, de l'industrie, du commerce et de l'activité. Partout ce sont de nouveaux projets, des entreprises de tous genres qui concourent au bien-être général. Ici ce sont la formation de grands entrepôts commerciaux, l'établissement de nouvelles industries, la des lignes de steamers, des spéculations financières, de nombreux constructions et à tout cela bientôt nous joindrons les lignes de chemins de fer.

Il y a déjà longtemps, deux ou trois semaines au moins que les bruits matinaux de notre ville nous ont annoncé que la saison des affaires est arrivée. De bonne heure, vous entendez résonner le marteau du maçon, la hache du charpentier et du constructeur ; il ne faut plus que la présence des steamers à nos quais, pour nous réveiller, nous animer tout à fait.

Tout nous annonce un été de grande activité, si on peut en juger par les apparences et ce qu'on voit dans les journaux étrangers et du pays. Les voyageurs seront nombreux, plus nombreux que jamais. Depuis quelques années les américains viennent par centaines visiter le Canada. Ils s'agitent, ils y ont fait pour eux des affaires diverses. Ils aiment le St. Laurent, c'est un si beau fleuve !

La raison principale qui les fera venir cette année est bien simple ; c'est l'Opposition, non pas l'opposition parlementaire, car du train dont le ministère va, il n'y aura bientôt plus d'opposition que celle qui pourrait faire encore M. Viger, pour abandonner définitivement la place qu'il prétend occuper ; mais l'Opposition des Steamers. En effet comment ne pas voyager, quand on peut voyager pour presque rien ? Depuis Québec à New-York, depuis New-York à Boston à Philadelphie à Baltimore, depuis Montréal à Kingston, Toronto, Buffalo, l'Opposition partait.

La Queen est partie hier soir pour Québec ; le passage dans la c. am est de 10s. De St. Jean à Whitehall, l'Opposition commence demain et va redoubler le passage à 10s. peut-être 5s. De Whitehall à Troy et Albany de 5s. à 10s, et d'Albany à New-York 10s. Eux seuls ! De sorte que pour la modique somme de 30s. à 40s., on peut faire commodément le voyage entre Québec et New-York dans l'espace insupportable de deux jours et deux nuits !

Qu'on dise après cela que nous ne sommes pas dans un siècle de merveilles et de prodiges.

Le steamer de la rivière Chamby et du St. Laurent, ont commencé leurs voyages réguliers. Le St. Louis est arrivé en cette ville, pour son deuxième voyage, hier soir ; il part ce soir à quatre heures, p. m. Le St. Louis va voyager du côté nord du St. Laurent, touchant les divers villages intermédiaires de Montréal à Beaufort et Sorel.

Le Richelieu voyagera du côté sud, en partant à Beaufortville, Varinnes, Verchères, etc. De Sorel il se rend à Chamby et vice versa.

Ces deux steamers partent de Montréal le mardi et vendredi à 4 heures, p. m. Ils arrivent à Montréal à 6 heures, p. m. les lundi et jeudi.

Le Britannia voyagera pendant la prochaine saison de Sorel et Beaufort aux Trois-Rivières, au port St. François, Mascouche, la Rivière de Loup, etc., etc.

Le Québec, le Montréal, Lord Sydenham et le Rochdale H2L, sont attendus demain soir.

Le splendide nouveau steamer de la ligne du peuple, le John Munro, ne sera prêt à marcher qu'à fin de l'été.

Maintenant un mot à nos lecteurs avant de finir : NOUS VOUS PARIIONS, que si nous sommes servis sur le St. LAURENT, SI NOUS AVONS UNE NAVIGATION ATTENTIVE ET RÉGULIÈRE ET SURTOUT UN PASSAGE PROMPT ET A BON MARCHÉ, POUR 10s. ! C'EST LA LIGNE DU PEUPLE QUE NOUS DEVONS TOUT CEA. Ainsi vive la Ligne du Peuple et à bas l'ancien monopole ! qui nous en a tant imposé pendant dix à vingt ans.

Que tout le monde se donne la main ; que nos amis et les amis de nos amis soient engagés à un voyage que dans les steamers de la Ligne du Peuple.

C'est comme dans la politique, l'opposition travaille pour le bien général, pour le peuple, pour tous ; elle nous sert, nous protège, nous défend, contre ces monopoles et ces vanités qui voudraient nous exploiter sans pitié à leur profit ; de même la Ligne du Peuple nous sauve de l'opposition exercée autrefois par les Molsons, Tonnance et compagnie ; ainsi rallions nous autour de l'opposition sur mer et sur terre, peignons lui tous nos efforts, soyons lui fidèles, et Dieu aidant, nous nous enverrons bientôt le monopole ministériel du cabinet Viger Drapé, et l'opposition onéreuse de la fameuse compagnie du St. Laurent, Molson, Tonnance et compagnie.

Nouvelles d'Europe.

Les extra circulent en ville de tous côtés : le paquebot *Alfred*, le bateau-pilote *Flower* et le paquebot *Queen of the West* sont successivement arrivés le 10 et 11 avril à New-York, apportant des nouvelles d'Europe, dont les plus récentes vont jusqu'au 10 mars inclusivement.

L'insurrection s'est étendue dans toute la Pologne ; le pays entier est en proie aux convulsions révolutionnaires. Les troupes de la répression ont augmenté. Le *Times* de Londres, contient un long article sur la question d'Oregon. C'est une sorte de déclaration semi-officielle des intentions du gouvernement britannique. On va faire de grandes réductions dans le tarif Russe. Les forces françaises sont tombées, dit-on.

Le gouvernement anglais s'occupe toujours activement d'envoyer des renforts considérables dans l'Inde.

Voici un extrait de l'article du *Times* du 9 mars : " Dans la voie de la concession des arguments sur la question d'Oregon, il reste maintenant peu à faire pour le gouvernement anglais. Le désir le plus énergique a été exprimé à l'assemblée, de notre côté, de terminer la contestation. Notre situation n'a été exposée avec tant de modération, et nos prétentions réduites dans des limites si étroites, que seulement nous aurons à porter à supporter que nous serions aucun autre abandon de nos droits. Nous avons, maintenant, plus de territoire dans l'Oregon que nous n'en avons jamais réclamé comme notre propriété, parce qu'au lieu de l'occupation conjointe subsiste, les droits des deux concurrents s'étendent sur tout le pays. Nous avons en notre possession d'immenses moyens de défense, nous n'avons jamais à aucune époque de l'histoire de notre contrée, en moins de raison de reculer devant une guerre, ou de craindre les résultats d'un conflit avec quelque puissance que ce soit, et, notamment avec les États-Unis. Cependant, nous avons, de notre côté, énergiquement et sincèrement travaillé à amener un compromis. Nous n'avons fait aucune allusion à la supériorité de notre force maritime ; par un respect déplacé pour le gouvernement américain, aucun usage n'a été fait de ces puissants arguments auxquels nous nous sommes maintenus être sensibles, jusqu'à ce qu'enfin nous ayons appris avec plus de clarté que de surprise, que M. Polk et ses conseillers s'embarquent dans une voie qui, s'il leur est permis d'y persévérer, ne peut que conduire à des hostilités agressives. "

Tout l'article du *Times* est écrit sur ce ton ; son extrême longueur ne nous permet pas de l'insérer complètement, le temps nous manquant pour le traduire. Après avoir fait une description technique des forces de terre et de mer des États-Unis, ce journal termine en disant qu'une attitude belliqueuse et énergique de la part du gouvernement anglais produira, sans doute, un effet salutaire sur les États-Unis, et réunira, infailliblement, l'unanime suffrage du peuple anglais. "

D'un autre côté, une activité extraordinaire règne dans les chantiers de construction ; en plus des frégates de 44 et de 50 canons, déjà en commission, les bâtiments suivants de la même classe sont ou en commission, ou soumis à un soigneux examen : le *Glorious*, frégate de 50 canons ; le *Conqueror*, de 50 ; l'*Horatio*, de 44 ; le *Corwall*, de 50 ; le *Port*, de 50 ; le *Java*, de 50 ; l'*Alfred*, de 50. Il y a déjà à la mer les bâtiments suivants de la même classe : le *Grampus*, de 50 ; l'*Aigle*, de 50 ; le *Melampus*, de 44 ; le *Valladius*, de 50 ; le *Warrior*, de 50 ; le *Vernon*, de 50 ; l'*Endymion*, de 44 ; le *President*, de 50 ; le *Winchester*, de 50 et l'*America* de 50.

FRANÇOIS. — *Bill de répression*. — Tandis que sir Robert Peel, affirme, dans les chambres, à M. O'Connell qu'il change sa franchise, les comités et municipalités, montrant avec le désir qu'il a d'en venir à une conciliation, lord St. Germain propose d'abandonner aux effets de l'agitation dévolue, outrepassée par O'Connell, par une loi de coartation et d'amende. Il est à présumer que la proclamation de cette mesure illégale contre des personnes qui se trouveraient loin de leur domicile, entre le soleil couché et le soleil levant, produira les plus mauvais effets. Le bill de répression contre l'Irlande a été lu une seconde fois.

FRANÇOIS. — *Prix, 7 Mars*. — En conséquence de nouvelles défavorables parvenues de Pologne et de Suisse, aussi bien que de la baisse des fonds anglais et de la chute de la bourse de Londres, le 7 mars, en Lombardie, le 3 pour cent était tombé, le dimanche précédent, à 83 1/2.

Grand incendie en Normandie. — Le bateau à vapeur la *Neustrie*, arrivé hier du Havre, apportait la triste nouvelle d'un horrible incendie qui avait réduit en cendres, dans la nuit de mardi, le village de Sainte-Honore-Dufay, situé à trois lieues environ de Caen.

Il n'y avait pas d'autre nouvelle bien intéressante à Paris.

— On lit dans la *Gazette de Cologne* :

" La question de la suppression des droits de navigation sur le Rhin, n'ayant eu aucun résultat relativement à ce qui regarde les états en général, les gouvernements de France et de Hollande se sont réunis pour en discuter les intérêts de leur commerce respectif. "

Pologne. — L'insurrection polonaise forme le principal sujet des journaux de Paris. Beaucoup d'entre les réfugiés polonais résident actuellement à Paris, au nombre, dit-on, de trois cents, se sont rassemblés dans la maison du prince Czartorski, et lui ont présenté une adresse, au nom de plus de mille de leurs compatriotes, offrant à ce chef la plus chaude coopération et la rigoureuse obéissance à ses ordres, convenant que cette coopération est par-dessus tout nécessaire pour que l'émigration puisse, par son intermédiaire, s'associer, de la manière la plus efficace, au combat héroïque qui vient de recommencer en Pologne. L'adresse se termine par une déclaration, que, l'honneur sacré étant arrivé, ses auteurs offrent à leurs compatriotes d'émigration, qui ne partagent pas les opinions égarées, il y a quelques années, par la Société de 1845, l'adhésion à la théorie de la force théorique, afin que tous les émigrés puissent être unis dans une seule et solide alliance, dirigée par le prince, et lui donner leur coopération. Le prince répondit en rendant hommage à l'héroïque mouvement qui a eu lieu sur les différents points de la Pologne ; et, en annonçant sa résolution d'y contribuer de tout son pouvoir, il espérait, du reste, qu'avec l'appui des émigrés, il s'augmenterait considérablement. Il serait alors possible de donner une assistance puissante au pays, et d'obtenir, pour la Pologne, des alliés des emprunts et les vœux de l'opinion publique universelle. Il a déclaré accepter avec joie l'offre de la coopération de la société.

S'il faut en croire les renseignements donnés par le *Journal de Frankfurt* du 6 mars, les russes ont déjà porté un terrible coup à l'insurrection. On lit ce qui suit dans ce journal : " Nuremberg, 4 mars. — Une lettre de Vienne, du 29 février, porte que le gouvernement vient de recevoir la nouvelle de l'insurrection de Cracovie. Les russes sont arrivés avec une telle rapidité que les insurgés n'ont pu faire une résistance sérieuse, et que les russes, à l'aide d'un bombardement terrible, se sont emparés de la ville. "

Les journaux allemands, qui nous sont arrivés aujourd'hui, ont dit le *Journal des Débats*, nous apportent des nouvelles de Cracovie antérieures au 21 février :

Les événements, en Pologne, semblent avoir pris un caractère sérieux qui n'est même pas déguisé par les principaux organes des gouvernements prussien et autrichien. La ville de Cracovie, la capitale de la Pologne sous les derniers rois, descendants des Jagellons, était, suivant ces journaux, depuis quatre jours le siège d'un nouveau gouvernement provisoire nommé " Gouvernement provisoire de la nation polonaise. " Ce fut le 22 février, le jour où les troupes autrichiennes et le sénat évacuèrent la ville, que le nouveau pouvoir fut constitué et installé dans le vieux château connu sous le nom de *Krysztorf*, où résida le prince Poniatowski, en 1793, pendant la campagne polonoise contre l'Autriche. Le nouveau gouvernement, aussitôt qu'il fut installé, publia un manifeste à la nation, dans lequel il fit appel aux polonais, et à l'exil le peuple à se lever en masse dans toute l'étendue de l'ancienne Pologne. Le 23 février, sortit un décret défendant, sous peine de mort, toute tentative contre les propriétés publiques ou privées, et déclarant, en même temps, que l'acte par lequel on établirait aucun club ou association politique, sans autorisation, serait déclaré traître à son pays.

Une lettre particulière porte que de nouveaux décrets ont été publiés le 21, tous lesquels étaient signés par le comte de Potulski, l'un des plus riches et des plus influents citoyens de la Pologne.

Le gouvernement provisoire s'était hâté de prendre les mesures les plus urgentes pour sa défense, car des troupes

considérables, disant-on, étaient en marche, venant d'Autriche, de Prusse et de Russie pour réduire l'insurrection avant qu'elle s'étendît. Le colonel autrichien Huesth, qui, d'ordinaire, commandait la milice de la république, avait, avec toute sa troupe, passé du côté des insurgés. Des défections, disant-on, avaient eu lieu dans les régiments de Mazuchelli et Berkelelli, et le gouvernement autrichien avait, en conséquence, donné des ordres pour les faire sortir de la Galicie ; on rapportait même qu'ils avaient été licenciés.

La *Gazette de Cologne* publie les deux lettres suivantes de Breslau, du 26 et 27 février, relatives aux mouvements des insurgés.

Breslau, 26 février 1846. — Les insurgés se sont avancés jusqu'à quinze milles au-delà de Tarnow. Tout le peuple des campagnes est excité au plus haut point, parce que le gouvernement autrichien a offert une récompense pour chaque tête de propriétaire qui lui serait apportée, ce qui a encouragé les paysans à massacrer 200 propriétaires de châteaux. Des voyageurs ont vu un corps considérable de cavalerie parmi les révoltés, aussi bien que de nombreux bataillons d'infanterie, en bonne tenue et bien armés. La force de surveillance, Cracovie est tenue tranquille. Les soldats prussiens n'ont pas passé la frontière.

Breslau, 27 février 1846. — Je suis informé qu'antérieurement au 25 courant, les insurgés étaient en possession de Cracovie. Le gouvernement provisoire craint d'une attaque, le 21, par les troupes prussiennes, avait ordonné à tous les habitants mâles, de 15 à 50 ans, de prendre les armes pour la défense de l'insurrection. Une proclamation a été faite, exhortant le peuple à l'activité, et lui promettant l'abolition de tous ses griefs.

La *Gazette d'Augsbourg* du 2 mai publie une lettre de la frontière de Galicie, du 25 février, annonçant que les 23 et 24, les insurgés avaient passé la Vistule dans la direction de Vlodzick, et que le général Colin se trouvant menacé par le mouvement, à sa droite, avait jugé convenable de se rejeter sur Moghlim et Wadowice. Les renforts qu'il attendait de la Moravie et de la Silésie seraient, pensait-on, interceptés par les insurgés. Une lettre de Breslau, du 28, porte positivement que ces derniers attaquèrent Poigoro le 23, chassèrent l'aristocratie de la ville, et la poursuivirent jusqu'à Wadowicka. La partie occidentale de la Galicie était en révolte ouverte. On n'avait reçu aucun renseignement sur la situation de la partie orientale. Les insurgés, d'un autre côté, avaient pénétré dans le royaume de Pologne sans résistance sérieuse. Le bruit se répandait qu'une révolte s'était déclarée à Lemberg. La comtesse Potozka était arrivée à Breslau, avec un passeport délivré par le gouvernement provisoire, à Cracovie. Les juifs de cette ville, assurait-on, avaient offert leurs services au nouveau gouvernement.

Les prêtres catholiques dissidents, arrêtés à Cracovie, ont été mis en liberté. Le président du Sénat de la république est arrivé à Vienne. Deux régiments étaient en marche, le jour suivant, de Vienne, pour aller renforcer les troupes du général Colin. Le général Klopik avait refusé de se mettre à la tête du mouvement, en déclarant qu'il le considérait comme inopportun, qu'il finirait d'une rani. c. finale.

Le *Correspondant de Nuremberg* du 2 mars rapporte que toute la Russie polonaise était en pleine révolte ; que divers engagements avaient déjà eu lieu, entre les troupes et les insurgés ; qu'à Wilna, on avait mitraillé le peuple, et que les soldats russes avaient ordre de ne pas faire de quartier.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc.

S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. Et-Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et St. Blémy. Montréal, 16 avril, 1846.

LE FRANCO-AMERICAIN, Journal Français démocratique.

PARAISANT LES LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine. PRIX de l'abonnement :

Pour un an, - - - £1 10 0

Pour six mois, - - - £0 15 0

Pour trois mois, - - - £0 7 6

Le FRANCO-AMERICAIN a commencé le cours de sa publication le 6 avril.

Des arrangements pris en France, avec les écrivains les plus en renom, le mettront à même de donner, avant leur apparition à Paris, les œuvres les plus remarquables de la Littérature moderne.

Offre provisoire à New-York, jusqu'au 1er mai, 41 Ann Street.

On s'abonne à Montréal, aux bureaux de la *Revue Canadienne*.

DES SOUSCRIPTIONS seront reçues par le Comité Permanent pour les impressions et la reliure, le ou avant le 25 du courant, à DIX HEURES A. M., pour la Révision du JOURNAL et de l'APPENDICE de la présente session, dans la forme suivante :

Par volume, s'il n'est pas au-dessus de 600 pages, papier Crown simple, double reliure, le dos et les coins en maroquin, sujet à l'approbation du greffier de l'Assemblée Législative.

Par ordre, ALFRED PATRICK, Greff. Com. Ass. Légis.

15 avril.

Les papiers-nouvelles de cette ville et de Toronto, Québec et Kingston publieront cette annonce jusqu'au 25. A. P.

CURIOSITÉ.

LE *LUSUS NATURÆ* dont il a été question il y a quelque temps, de deux enfants qui sont attachés ensemble, presque dans la forme des deux frères siamois, est arrivé en cette ville. On peut le voir à l'Hôtel de Québec. — Prix d'entrée, Trente Sous.

10 avril, 1846.

BUREAU DE MEDECINE DE MONTREAL.

CE BUREAU tiendra sa prochaine séance MARDI, le cinq mai prochain, à DEUX heures de l'après-midi, dans la salle des Odd-Fellows, grande rue Saint-Jacques, afin d'examiner ceux qui voudraient se procurer une licence pour pratiquer la Médecine.

Avant de se présenter trois jours avant l'Assemblée, C. S. SEWELL, M. D. Secrétaire.

15 avril, 1846.